



Le 19 MARS,

c'est aussi Défendre et développer l'emploi industriel.

Avec la crise financière, économique et sociale, la politique industrielle a fait son retour dans le débat public. La CGT se félicite de cette prise de conscience car c'est une des batailles mise au cœur de nos revendications depuis plusieurs années.

La CGT se propose de remettre au cœur du débat la relance d'une politique industrielle moderne, cohérente en France et en Europe, au service du développement économique et humain.

La situation devient très difficile et le patronat utilise la crise pour accélérer les fermetures de sites, les restructurations, la flexibilité et le développement de la précarité des statuts. Il est urgent d'arrêter l'hémorragie et de développer l'emploi, renforcer les droits pour les salariés, ainsi que d'augmenter les salaires! Le Medef réclame toujours plus de facilités pour procéder à des licenciements économiques. Comme si ouvrir les vannes des réductions d'effectifs était la priorité de l'heure.

La CGT réclame, à l'inverse, le droit pour le Comité d'entreprise de suspendre la décision de licenciement afin de se donner le temps d'examiner toutes les solutions alternatives avec la direction, la puissance publique, et d'éventuels repreneurs.

À l'investissement productif, le gouvernement préfère les mesures d'allègements fiscaux pour les plus riches.

Le Medef réclame encore plus d'allègements de cotisations sociales pour les entreprises sans contrôle public ou social. Le patronat exige de nouvelles baisses d'impôts. Il vient d'obtenir la suppression de la taxe professionnelle, soit un nouveau cadeau de 8 milliards d'euros.

Selon Nicolas Sarkozy et le gouvernement, la bonne réponse de fond à la crise serait d'accélérer le rythme des réformes » engagées depuis 2007, en particulier de poursuivre la réduction du « coût du travail ». Et Mme Parisot, au nom du Medef, réclame à cor et à cri la baisse des « prélèvements obligatoires » des entreprises.

Le coût du travail n'est qu'un prétexte car en France le coût unitaire du travail a été réduit de dix points en dix ans, et le travailleur français à l'heure est l'un des plus productifs au monde.

Pour quels résultats ?

L'industrie allemande nous taille des croupières en Europe et dans le monde sur la base d'un coût horaire de la main-d'œuvre supérieur à celui de la France. Là n'est donc pas la cause de la perte de débouchés des productions françaises. Contrairement aux dires du président, augmenter les exonérations de cotisations sur le travail, c'est dévaloriser le travail. La compétition, dans l'essentiel des secteurs d'activité, ne porte pas sur ce fameux coût du travail, mais sur une série d'autres éléments : formation, qualification, recherche, organisation, commercialisation...

L'emploi industriel c'est :

Plus de 35 % du Pib en France,
Près de 8 millions de salariés,
60 % des investissements,
90 % de la recherche,
78 % des exportations... .

Le rôle de l'Industrie dans le développement des territoires est déterminant. L'industrie est source de développement de la connaissance, de la maîtrise des sciences et des techniques nécessaires au devenir du développement, C'est dire son importance pour la société.

Or, 20 à 25000 emplois industriels disparaissent chaque mois sur le territoire national.

Nous souffrons d'une insuffisance d'emplois qualifiés.

Le Président et le Medef ne disent pas non plus que les entreprises françaises sont, en Europe, parmi celles qui font un effort de recherche des plus réduits.

L'effort de recherche développement des entreprises françaises est de 20 % inférieur à celui de nos principaux partenaires en Europe, au Japon et aux États-Unis. Il n'a pas dit non plus que l'effort national de formation professionnelle n'a pas cessé de régresser durant ces douze dernières années.

Tout en annonçant des suppressions d'emplois, les grands groupes continuent à afficher des bénéfices en hausse !

Profits nets des vingt plus grands groupes industriels cotés à la Bourse de Paris (Alstom, Arcelor Mittal, Air Liquide, Total, Vallourec, Michelin, Renault, Saint-Gobain, Lafarge...).

2007	2008
42 milliards	55 milliards

+ 31 %

La CGT propose cinq priorités pour une politique industrielle et de développement de l'emploi.

1) la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle il s'agit d'éviter que le salarié perde son emploi, de faire en sorte qu'il garde un niveau de rémunération, qu'il puisse accéder à la formation.

2) L'augmentation des salaires et la reconnaissance des qualifications.

Quatre salariés sur dix sont payés à moins de 1,33 fois le SMIC. C'est incontournable pour relancer l'économie, alimenter les recettes de la sécurité sociale et garantir les retraites. Il faut revoir aussi les exonérations de cotisations qui contribuent à bloquer les salaires.

3) La mise sur pied d'une politique industrielle moderne.

Pour cela, nous proposons de réunir une conférence nationale permanente qui aiderait à faire des choix collectifs permettant d'avoir une vraie stratégie de développement.

4) La création d'un « pôle public financier » pour réorienter le financement des entreprises à partir de la Caisse des Dépôts, la Banque Postale.

Des droits nouveaux d'interventions et de contrôles pour les salariés et leurs représentants élus sont nécessaires. Les salariés des PME et TPE doivent pouvoir accéder aux mêmes droits en termes d'informations et de consultations sur les choix de gestion de leurs entreprises que les autres salariés avec la mise en place des comités interentreprises.

5) Un plan cohérent en faveur du développement durable.

Si le « Grenelle » de l'environnement a tracé quelques pistes, il reste à mettre en œuvre les mesures et à les financer.



ENSEMBLE EXIGEONS le 19 mars :

- **Une meilleure répartition des richesses**
- **Des droits nouveaux d'intervention pour les salariés.**
- **Des mesures de justices sociales notamment pour les salariés effectuant des métiers pénibles**
- **Le droit pour le comité d'entreprise de suspendre la décision de licenciement afin de se donner le temps d'examiner toutes les solutions alternatives avec la direction, la puissance publique et d'éventuels repreneurs.**

**D'autres infos sur
www.cgt84.com**

Avignon, le 5 mars 2009